

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Procès-Verbal du conseil municipal du 16 10 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

Date de la convocation : 10/10/2023

Présents : BARRABAND Jean-Paul, BISSON Virginie, Marc HEBEL, JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel.

Excusé : FENILLE Audrey

Secrétaire : HEBEL Marc

Début du conseil : 19h45

1. Adoption du compte rendu du dernier CM du 12/06/2023

L'Assemblée délibérante approuve le PV du dernier conseil.

2. Désignation du secrétaire de séance

Le Maire propose Marc HEBEL comme secrétaire de séance.

3. Ajout à l'ordre du jour

Le maire demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour la motion de soutien au projet architectural du centre hospitalier d'Aubusson et la restructuration de la salle polyvalente

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

4. Inscription budgétaire M57 abrégé

M le maire propose d'accepter le passage au code de comptabilité M57 en mode abrégé.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

5. Abandon du titre caution de la MAM

M le Maire demande d'accepter l'abandon du titre de caution de la MAM pour le logement 16 rue de la Planchette suite au déménagement des locataire sans problème particulier.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

6. Affectation des amendes de police

M le Maire propose d'établir un dossier de demande pour la sécurisation de la mare à la sortie du bourg direction Aubusson VC1 avec l'installation d'une glissière de sécurité pour un montant de 6200 HT

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

7. Nouvelle numérotation rue du Dognon

Le Maire propose d'affecter le chemin dit « de Magnat à Farges » en « rue du Dognon » dans la continuité de la rue sis nommée. Il est également décidé d'attribuer le numéro 15 Bis rue du Dognon -Farges- à la maison de M Coubret Johan et Mle Juille Ketthy, le numéro 17 et 19 aux parcelles de Mme Hostelet Emmanuelle ainsi que le numéro 2 Chemin de l'ancien lavoir -Farges- à M Correia Clément et Mle Raynaud Mathilde.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

8. Tarifs assainissement 2024

Les tarifs actuels sont de 0,70 cts/m³ à Farges et 0,75 €/m à Saint Marc. Eu égard à l'inflation et au transfert de la compétence à la communauté de communes Creuse Grand Sud en 2026, il faut prévoir d'ajouter le coût du personnel communal au budget « assainissement ». M. Ollier évalue le temps passé à l'entretien des stations à 1,5 h par semaine. Le maire propose une augmentation de 10 cts/m³ soit 0,80 cts/m³ à Farges et 0,85 cts/m³ pour le bourg afin d'équilibrer à terme le budget « assainissement ».

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

9. Créances irrécouvrables

Le Maire demande l'abandon de diverses petites créances pour un total de 26,75 €

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

10. Vacances de poste

Le Maire informe le conseil municipal que la publicité du poste de la secrétaire a été publié jusqu'au 16 octobre avec une prise de décision le 22 octobre. Il a reçu 3 candidatures avec des profils non expérimentés. Le maire propose de renouveler le contrat d'Isabelle PERGET sur une durée de 2 ans.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

11. Motion de soutien au projet architectural du centre hospitalier d'Aubusson

Le conseil municipal soutient la motion pour la continuité du projet architectural de l'hôpital d'Aubusson présenté en conseil communautaire

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

12. Restructuration de la salle polyvalente

Après maintes demandes et relances, l'architecte P Claveyrolat a contacté le maire par mail ce lundi 16 octobre pour une demande de rdv. Compte tenu du délai de réponse trop important (1 an et demi), le conseil décide de ne pas donner suite et de stopper cette collaboration. Le projet d'extension n'est pas remis en cause, il se fera avec un autre cabinet d'architectes.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Le maire propose de fixer le repas des aînés au dimanche 19 novembre

Le pot républicain du 11 novembre aura lieu dans la salle du conseil compte tenu de la location de la salle polyvalente le même jour.

Les parents d'élève « la Récré » ont programmé un spectacle de Noël le 15 décembre à 19 h. La commune participera à hauteur de 200 € sur présentation de facture.

Éclairages de Noël : il est proposé de concentrer les décorations vers la salle polyvalente avec un renouvellement des guirlandes défectueuses. L'accrochage est programmé le 2 décembre.

Branchement de l'eau sur la cabane de chasse : le maire accepte le devis de la SAUR de 1900 € (1600 €HT)

La FNACA a sollicité la commune pour la pose d'une plaque en souvenir aux anciens combattants de la guerre d'Algérie. Le maire les contactera pour le contenu du texte. Cette plaque sera apposée sur le pilier central du monument aux Morts.

Le conseil municipal est sollicité par la Préfecture pour identifier des zones potentiellement intéressantes pour l'installation et la production d'énergies renouvelables ENR (zone d'accélération de production en ENR). Compte tenu d'aucune obligation légale et d'un délai de réflexion très court, le conseil décide de ne pas se positionner.

J Peylet fait remonter la demande de réfection d'une portion de route communale dans le village de Chambrouitière.

Fin du conseil à 21h50

Jean-Louis JOSLIN, Maire

HEBEL Marc, Secrétaire de séance